

Formation Gestion Locative

Formation Gestionnaire
Syndic de Copropriété

Formation
Transaction Immobilière

Formation obligatoire
pour tous les professionnels de
l'immobilier !

FORMATION IMMOBILIERE

QUI ? Toutes les personnes travaillant dans l'immobilier, qu'elles exercent avec un statut de salarié, d'agent commercial ou d'auto-entrepreneur.

QUOI ? Une formation avec des activités validées au titre de l'obligation de formation qui touchent aux domaines juridique, économique, commercial, à la déontologie ainsi qu'aux domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme, la transition énergétique. Elles ont un lien direct avec l'activité professionnelle exercée.

Où ? Au CFP Montplaisir – 75 Rue Montplaisir 26000 VALENCE.

Quand ? Le texte entre en vigueur le 1er avril 2016 – sur l'année 2016 (Cf. explication ci-dessous)
Tous les professionnels de l'immobilier sont désormais soumis à une obligation de formation continue qui assure la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leur profession. Lorsqu'ils en détiennent une, leur carte professionnelle ne peut être renouvelée s'ils ne justifient pas avoir rempli cette obligation. La demande de renouvellement doit être effectuée 2 mois avant son expiration.
Le renouvellement de la carte professionnelle qui arrive à échéance est conditionné par le suivi de la formation continue obligatoire, sauf dans les cas suivants :
- **si la carte expire en 2017, son titulaire doit justifier de 14 heures de formation continue (à réaliser en 2016).**
- **si la carte expire en 2018, son titulaire doit justifier de 28 heures de formation continue (14 heures à réaliser en 2016 et 14 heures à réaliser en 2017)**

COMMENT ? En s'inscrivant à notre prochaine session de formation (choisir le ou les modules dispensés sur notre centre).

POURQUOI ? Lorsqu'ils détiennent une carte professionnelle, elle ne peut être renouvelée s'ils ne justifient pas avoir rempli cette obligation.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS & D'INSCRIPTION

CFP MONTPLAISIR - 75 Rue Monplaisir - 26000 VALENCE

04 75 82 18 10 / cfp@lycee-montplaisir.org / www.cfp-montplaisir.org